



Ecole de Golf Provence Année 2023-2024

Fiche d'inscription

L'ELEVE :

Civilité : Homme Femme
Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
CP.....Ville.....
Tél (portable).....
Email.....
Numéro de licence.....Index :.....
Date de naissance : ____/____/_____
Statut : membre joueur extérieur

PREAMBULE :

L'Ecole de Golf Adulte, a pour but la formation, l'enseignement, l'animation, l'encadrement et la participation aux différentes compétitions par équipes ou individuelles.

1. OBJET : inscription à l'école de golf

Etre inscrit à l'Ecole de golf donne droit :

- De suivre les cours dispensés par **Nicolas SEREMET** et **Paul BASTIAT** au sein du Golf de Saumane ;
- A la fourniture des balles et à l'accès aux parcours pendant les cours.
- Le prêt du matériel pendant les cours jusqu'à décembre ;

En contrepartie, il est attendu des élèves :

- Une présence aux cours. En cas d'absence, merci de nous en informé au plus tôt
- Un comportement exemplaire : respect de l'étiquette sur et en dehors du parcours.
- Les casquettes et les visières doivent être retirées au club house.
- une tenue correcte est exigée (Les T-shirts et les jeans sont interdits).
- Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés pendant les leçons.

2. DEROULEMENT DES COURS DE GOLF

Les cours de golf sont dispensés le :

Lundi	de 11h à 12h30	ou	de 13h30 à 15h
Mardi	de 11h à 12h30	ou	de 13h30 à 15h
Mercredi	de 09h30 à 11h	ou	de 11h à 12h30
Jeudi	de 11h à 12h30	ou	de 13h30 à 15h
Vendredi	de 11h à 12h30	ou	de 13h30 à 15h
Samedi	de 13h30 à 15h	ou	de 15h00 à 16h30
Dimanche	de 09h30 à 11h	ou	de 11h à 12h30

Merci d'entourer les créneaux souhaités

Certains cours peuvent être reportés à une date ultérieure suite à des déplacements professionnels ou contraintes météo. L'annulation se fera par l'enseignant et par Whatsapp.

Dans le cas d'une fermeture administrative du golf relative à la pandémie de COVID, l'école de golf ne peut être tenue pour responsable de l'annulation des leçons et ne peut s'engager à rattraper l'intégralité des leçons perdues.

3. DUREE

La durée de la saison sportive est de septembre 2023 à juin 2024 sur 17 séances de 1h30 ainsi que 3 regroupements

4. PAIEMENT COTISATION ECOLE DE GOLF

Le prix de l'inscription à l'Ecole de Golf est de 300 euros.

Le règlement est fait en espèce ou par chèque (1^{er} chèque de 150€ à l'ordre de Nicolas Seremet et le 2nd chèque de 150€ à l'ordre de Paul Bastiat ; possibilité de règlement en 2 fois qui seront encaissés en septembre et février)

5. LICENCE

Il est obligatoire que l'élève possède une licence de golf Active ainsi qu'un certificat médical pour la rentrée de l'Ecole de golf. La démarche s'effectue auprès de l'accueil du golf et est à renouveler chaque mois de janvier :

Fait à Saumane de Vaucluse, le ____/____/____

L'élève

L'enseignant en charge du groupe



DEMANDE D'AUTORISATION

Ecole de Golf Provence

Utilisation de photos par l'école de Golf

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos de l'école de Golf (pour le journal du club, le site internet, dans les différentes publications de l'école de golf et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues vous montrant en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection de l'image, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible de vous identifier directement ou indirectement.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit de vous écarter lors des prises de vue, soit de masquer votre visage.

Nous soussignés : _____

Nous autorisons / nous n'autorisons pas* :

les enseignants de l'école de Golf à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal du club, site Internet, publications, reportages) des photos prises au cours des activités du club.

* barrer la mention inutile

A, le

signature